

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à quatorze heure trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-neuf novembre, s'est réuni en session ordinaire à Plan d'Aups Sainte-Baume sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Signature de la convention de partenariat sur la gestion de l'Espace Tourisme et Découverte au Plan d'Aups la Sainte-Baume

Délibération n° : 425-2023

Annexe : Convention Partenariat ETD_OTIPVV_PNRSB

Membres en exercice : 38

Membres présents : 21

Pouvoirs : 8

Excusés, absents : 9

Secrétaire de séance : Marie-Pierre EMERIC

Présents(es):

Jacques PAUL

Mikaël SCHNEIDER

Christian OLLIVIER

Laurence BRULEY

Georges LUVERA

Laetitia TREMOUILHAC

Claude FABRE

Marie-Laure PONCHON

Georges BOTELLA

Hervé THEBAULT

Christian BOUYGUES

Michel GROS

Carine PAILLARD

Josiane GALIZZI

Jean-Michel CONSTANS

Jean-Yves DOLISI

Marie-Pierre EMERIC

Robert RIEU

Henri BERGE

Philippe SCHELLENBERGER

Suzanne ARNAUD

Pouvoirs :

Monsieur Patrice TONARELLI, délégué de la commune de Rougiers, a donné pouvoir à Madame Josiane GALIZZI, déléguée de la commune de Tourves ;

Monsieur Jean-Martin GUISIANO, délégué de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, délégué de la commune de la Roquebrussanne

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à Madame Marie-Pierre EMERIC, déléguée de la commune de Garéoult ;

Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de la Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Monsieur Hervé THABAULT, délégué de la commune du Beausset ;

Madame Hélène VERDUYN, déléguée de la commune de Signes, a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux ;

Monsieur Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Marie-Laure PONCHON, déléguée du département du Var ;



Une autre vie s'invente ici

Monsieur François de CANSON, délégué de la Région Sud, a donné pouvoir à Monsieur Georges BOTELLA, délégué de la Région Sud ;
Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud, a donné pouvoir à Monsieur Georges BOTELLA, délégué de la Région Sud.

Excusés(es), absents(es) :

Madame Blandine MONIER, Madame Céline ROUSTAN, Monsieur Ollivier ARTHUPHEL, Monsieur Vincent AYALA, Madame Sophie LEMETER, Madame Virginie PHELIPPEAU, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Véronique MIQUELLY.

Etaient également présents :

Madame Marjorie MINUTOLO, déléguée de la commune associée de Roquefort-la-Bédoule ;
Monsieur Jean-Jacques LEBBOS, Président du Conseil de Parc.

Equipe du Parc : Monsieur Frédéric FAISSOLLE, Directeur ; Madame Amandine CARRÉ, Responsable administrative et financière ; Madame Audrey GAILLARD, Gestionnaire administrative et financière ; Madame Virginie REBOUTIER, Secrétaire des pôles et gestionnaire logistique ; Madame Aude MOTTIAUX, Responsable de l'unité Communication et participation citoyenne - Chargée de Communication et Animation territoriale ; Madame Anaïs DESMARECAUX, Chargée de projets Communication ; Madame Manon GILBERT, Chargée de projets Communication ; Monsieur Gaëtan AYACHE, Chargé de projets Natura 2000 ; Madame Stéphanie SINGH, Chargée de mission Forêt et Transition énergétique - Chargée de mission Évaluation ; Madame Tiphaine FERMI, Responsable du pôle Accueil, Education et Valorisation - Chargée de mission Fréquentation et Sports de nature ; Monsieur Romain FEBBRARI, Responsable Ecogarde et Coordinateur Garde Régionale Forestière ; Madame Mathilde MIGUET, chargée mission Activités de pleine nature ; Madame Mélaine CACHET-GAUJARD, Chargée de mission Tourisme & Culture.

Vu :

- * Le code général des collectivités territoriales ;
- * Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume ;
- * L'ambition 4 de la charte du Parc : « *valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble* » ;

Considérant que :

- * L'OTIPVV et le PNRSB sont installés dans le bâtiment Nazareth, loué par les Dominicains de la Sainte-Baume.
- * Cette implantation, en plein cœur du « site de la Sainte-Baume », est emblématique et idéale pour l'accueil du public tant pour l'OTIPVV que pour le PNRSB.
- * La rareté des locaux disponibles, le coût élevé des loyers et l'intérêt stratégique d'une mutualisation ont conduit l'OTIPVV et le PNRSB à partager le local accueillant l'actuel bureau d'information touristique du Plan d'Aups.

La convention a pour objet de préciser les conditions et modalités de gestion de l'espace d'accueil commun situé au rez-de-chaussée du bâtiment Nazareth (salle Vayssière) de l'hostellerie des Dominicains de la Sainte-Baume.

Dans un souci de mutualisation des coûts, le partenariat entre l'OTIPVV et le PNRSB pour la gestion de l'espace Tourisme et Découverte donne lieu à une contribution financière du PNRSB aux frais de personnel. Cette participation est fixée à 35% des coûts de personnel dans la limite de 11 000 € par an.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter le principe de la convention de partenariat.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la convention de partenariat avec l'OTIPVV
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention de partenariat et ses éventuels avenants,
- **D'ENGAGER** toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Parc naturel régional de la Sologne
Syndicat mixte

Michel GROS

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 083-200031623-20231206-4252023-DE